



**DIRECTION CENTRALE DE LA POLICE JUDICIAIRE  
DIRECTION DE PROTECTION DES MINEURS**

A votre attention :

Je suis \_\_\_\_\_  
commissaire divisionnaire, chef de la brigade de protection des mineurs (BPM).  
Je vous contacte peu après une saisie informatique de cyber-infiltration  
(autorisée, notamment en matière de pédopornographie, pédophilie, Cyber pornographie,  
exhibitionnisme, trafic sexuel depuis 2009) pour vous informer que vous faites l'objet de  
plusieurs poursuites judiciaires en vigueur:

- \_ Pédopornographie
- \_ Pédophilie
- \_ Exhibitionnisme
- \_ Cyber pornographie

Pour votre information, la loi de mars 2007 aggrave les peines lorsque les propositions, les  
agressions sexuelles ou les viols ont pu être commis en recourant à internet et vous avez  
commis les infractions après avoir été ciblé sur internet (site d'annonce), puis pendant des  
échanges mails.

Les photos dénudées de vous que vous envoyez aux mineurs ont été enregistrées par notre  
cyber gendarme et constituent les preuves de vos infractions.

Vous êtes prié de vous faire entendre par mail en nous écrivant vos justifications afin  
qu'elles soient mises en examen et vérifiées de sorte à évaluer les sanctions; cela dans un  
délai strict de 72 heures.

Mail : [info.dcpjbpm@gmail.com](mailto:info.dcpjbpm@gmail.com)

Passé ce délai, nous nous verrons dans l'obligation de transmettre notre rapport à **Mme**  
\_\_\_\_\_, procureur adjoint au tribunal de grande instance de Créteil et  
spécialiste de cybercriminalité pour établir un mandat d'arrêt à votre rencontre, le transmettre  
à la gendarmerie la plus proche de votre lieu de résidence pour votre arrestation et vous  
ficher comme délinquant sexuel. Votre dossier sera également transmis aux médias pour une  
diffusion où votre famille, vos proches et toute la France entière verront ce que vous faites  
devant votre ordinateur.

Maintenant vous êtes prévenu.

Cordialement,

\_\_\_\_\_, Commissaire Divisionnaire,  
Chef de la brigade de protection des mineurs (BPM)

---

**DIRECTION CENTRALE DE LA POLICE JUDICIAIRE  
BRIGADE DE PROTECTION DES MINEURS**

36 rue du Bastion, porte de Clichy, 17e arrondissement de Paris.